



LE TIERS-ORDRE



FRATERNITÉ
SACERDOTALE
SAINT-PIE X
—
SUISSE
ROMANDE

En voyant avec quelle fureur le monde tourne, pressé en tout, agité partout, démonté comme un fou, on ne peut s'étonner si notre vie, à son tour, a des ratés, des soubresauts où l'on constate que nous ne nous tenons pas bien en main nous-mêmes, nous trouvons pris sous le déferlement du stress quotidien.

Alors on se décourage, on désespère et pire, on s'abandonne aux flots dévastants ; et le labeur de plusieurs années d'efforts se trouve anéanti ! Que faut-il envisager pour sauvegarder la demeure ? N'y a-t-il pas de hautes barricades mettant le logis à l'abri ou des murailles pouvant abriter notre humble bicoque ?

Et bien oui, ces protections existent, mais encore faut-il se les procurer et pour cela les vouloir... car en ce qui concerne l'édification, pas de problème, c'est du préfabriqué. Cela ne veut pas dire ici que c'est de la camelote, au contraire, c'est du solide, garanti à perpétuité. Le transport et le montage sont à la charge de notre entreprise.

«Quel est ce mystère ? Combien cela peut-il coûter ? » Rien.

Ce n'est pas possible, il doit y avoir anguille sous roche, cela sent la magouille...

Comme dans toutes bonnes réclames, on possède des témoins, des bénéficiaires qui sont prêts à témoigner de la véracité de ces dires : oui, il est possible de conduire notre vie dans les

contours et les dévers du monde actuel, en restant soigneusement protégé des sournois raz-de-marée de la vie contemporaine.

« J'achète ! » dites-vous. - Mais je vous répète que cela ne coûte rien, on donne !

Avant de continuer, faites retour aux paroles de Mgr Lefebvre en p. 5 , où il nous démontre cette nécessité d'être religieux afin de redevenir conforme à notre nature. Et cela se vérifie en met-

« Observez ma loi (les dix commandements) et mon conseil (les règles) et ce sera le salut de votre âme et la douceur de votre vie. » Prov. 3/21.

Mgr Lefebvre qui fut reconnu comme un *vir prudens*, un homme prudent, nous a donné des règles applicables aux laïcs de notre temps, et c'est sur ces règles le Tiers-Ordre de la FSSPX a été édifié. Elles sont remarquables par leur simplicité, par leur capacité à englober toutes les spirituali-



Réunion à Montreux en juin 2000

tant toujours et partout la Volonté de Dieu en première place. Et le Bon Dieu pour nous faciliter la perception de sa Volonté, a suscité des Saints. Ces derniers, avec l'assentiment de l'Eglise ont promulgué des règles, qui sont autant de fortifications contre les ennemis du dehors (c'est-à-dire les créatures qui veulent nous faire choisir le contraire de la Volonté de Dieu).

tés. Etonnamment ces règles ne sont pas lourdes, ce qui permet ainsi une fidélité, même dans un devoir d'état surchargé ; elles vont à l'essentiel, au seul nécessaire, ne désirant que mener ceux qui s'y soumettent à gravir chaque jour les chemins de la sainteté.

La règle du T-O, c'est comme une corde dans le sac, qui semble lourde à porter tant que les difficultés ne sont pas présentes, mais une fois arrivé à

ces dernières, on ne songe plus du tout qu'elle encombre, au contraire elle nous aide dans tous les passages périlleux de progresser à la suite de Notre-Seigneur.

Alors en ce début de millénaire, où la vie de l'âme aura tous les jours plus de peine à subsister, voyez vous-mêmes l'importance, je dirai même plus la nécessité de mettre cette richesse du don de Dieu à l'abri des règles suivantes :

Aperçu de quelques aspects du Tiers - Ordre de la Fraternite Saint-Pie X

(tiré des règles éditées par Mgr Lefebvre)

But

La sanctification personnelle et celle des personnes dont les membres du T-O ont la charge.

Membres du Tiers - Ordre

Tous les catholiques, prêtres ou laïcs, qui acceptent l'esprit et le règlement du TO. Les enfants peuvent s'y inscrire, avec le consentement de leurs parents, à partir de l'âge de douze ans.

L'esprit du Tiers - Ordre

Il est celui qui anime la Fraternité sacerdotale, c'est-à-dire l'esprit de l'Eglise, sa foi vivante manifestée par toute sa Tradition, par son magistère infaillible, exprimée et exposée dans le catéchisme du concile de Trente.

Esprit d'attachement à l'Eglise romaine, aux papes, aux évêques, esprit d'obéissance aux autorités de l'Eglise selon leur fidélité à la finalité de leur charge, qui n'est autre que de répandre la foi catholique et le Règne de Notre-Seigneur.

Esprit de vigilance à l'égard de tout ce qui peut corrompre la foi.

Dévotion tendre et filiale envers la Vierge Marie - selon l'esprit de saint Louis-Marie Grignion de Montfort - à saint Joseph et à saint Pie X.

Redécouvrir l'importance capitale du saint Sacrifice de la Messe et de son mystère, pour y trouver le sens et la source de la vie chrétienne, vie de sacrifice et de corédemption.

Obligations

1° personnelles

- Prières du matin et du soir.
- Récitation du chapelet.
- Assistance à la Messe de toujours et communion si possible ou un quart d'heure d'oraison.

- Chaque semaine, assistance à la Messe de toujours. Tous les quinze jours, si possible le sacrement de pénitence ou au minimum une fois par mois.
- Tous les deux ans, une retraite.

2° familiales

- Observer, dans un esprit de soumission à Notre-Seigneur, les lois du mariage dans le but d'avoir une famille nombreuse. Renoncer à toute action positive dans le but de ne pas avoir d'enfants.

– Faire de la maison familiale, un sanctuaire consacré aux Cœurs de Jésus et de Marie où l'on récite au moins le soir la prière en famille et si possible le chapelet, où règne la vie liturgique les dimanches et fêtes, où l'on rejette tout ce qui peut ternir l'âme des enfants : télévision(s), lectures indécentes.

– Choisir des écoles vraiment éducatrices et traditionnelles et contribuer à leur fondation.

– Etre prudent dans le choix des loisirs et des lieux de vacances.

3° professionnelles et sociales

- Suivre l'exemple de la sainte Famille et accomplir ses devoirs de justice et de charité, que l'on soit employeur ou employé.
- Susciter et défendre le Règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la société, combattre le libéralisme et le modernisme, fléaux des temps modernes qui livrent l'Eglise aux ennemis.

Organisation

Le TO de Suisse romande se réunit deux fois par année pour une journée de recollection, de plus un petit bulletin paraît trimestriellement pour unir les membres et les conforter dans le combat pour l'acquisition des belles vertus chrétiennes.

Pour plus d'information, demandez à vos prêtres dans les différents prieurés, ils sont tous à même de vous orienter et de vous renseigner clairement.

